Procès-verbal de la séance du 8 mai 2023

Appel

Ordre du jour :

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mars 2023
- 3. Assermentation d'un Conseiller communal
- Préavis municipal No 05/2023 Réfection et aménagement de la Route des Toches – Demande de Crédit
- 5. Présentation du projet de site intranet du Conseil communal par M. Philip Morel
- 6. Communications municipales
- 7. Communications du Bureau
- 8. Divers et propositions individuelles

La Présidente, Mme Muriel Andrey, ouvre la séance à 20h précises en saluant les Conseillères et Conseillers, les membres de la Municipalité et le public qui suit la séance en streaming. Elle constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal.

Mmes Melanie Annen, Sonia Bua Bolomey, Mireille Gogniat, Céline Horisberger, MM. Hans Bachmann, Sébastien Baconnier, Claude Bucher, Cyril Faivre, Yann Gyger, Loïc Lambelet, Daniel Monod, Jean-Nicolas Muff, Francisco Ruiz, Dorninique Tavel

<u>Appel</u>

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 44 membres du Conseil.

Personne non-excusée : M. Peter Rothrock

Le quorum étant atteint, conformément à l'article 50 du Règlement du Conseil communal, l'Assemblée peut donc valablement délibérer. La séance est ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

Mme Muriel Andrey demande à l'Assemblée si l'ordre du jour suscite des commentaires. Cela n'étant pas le cas, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du Procès-verbal de la séance du 6 mars 2023

La Présidente demande s'il y a des remarques concernant ce PV, ce qui n'est pas le cas. Le PV est adopté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

3. Assermentation d'un Conseiller communal

Mme Muriel Andrey annonce la démission de la Conseillère communale, Mme Sara Wagner et la remercie de son travail. Elle annonce que le prochain suppléant élu est M. Christian Wagner, qui a reçu une convocation pour cette séance. Elle demande s'il est dans la salle, ce qui n'est pas le cas. Dès lors, ce point de l'ordre du jour ne peut pas être traité.

4. <u>Préavis municipal No 05/2023 – Réfection et aménagement de la Route des</u> Toches – Demande de crédit

Mme Muriel Andrey passe la parole à M. Christian Müller, Municipal responsable du préavis, qui souhaite apporter une petite correction au préavis. Au point 6, Taxe de raccordement, il est mentionné que « ... le point 6 ne remplacera pas ... ». Le libellé correct est « ... le point 5 ne remplacera pas ... ». Il n'a rien d'autre à ajouter au préavis.

La Présidente le remercie et passe la parole à M. Thierry Pache, Président de la Commission des finances qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Elle demande si un autre membre de la commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

Elle passe la parole à M. Antoine Gerber, Président de la Commission des routes + évacuation et épuration des eaux qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Elle demande si un autre membre de la commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas. Elle ouvre la discussion.

Personne ne souhaitant s'exprimer, la Présidente clôt la discussion et lit les conclusions du préavis :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal N° 05/2023
- vu le rapport de la Commission des routes et d'épuration
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 231'900.—TTC pour la réfection et le réaménagement de la route des Toches,
- d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur nos liquidités,
- d'amortir cette somme sur un délai maximum de 20 ans et/ou de prélever tout ou partie sur un Fonds et/ou une Réserve.

5. <u>Présentation du projet de site intranet du Conseil communal par M. Philip</u> Morel

Mme Muriel Andrey remercie M. Philip Morel, Président de la Commission informatique et lui passe la parole.

M. Philip Morel rappelle que le projet de site intranet date de 2020 et vient d'être repris suite à une demande du Bureau du Conseil communal. Dans ce nouveau projet, il s'agit d'une version plus simple et moins coûteuse que celle envisagée au départ. Il s'agit d'offrir une plateforme intranet sécurisée dans le but de diminuer la consommation de papier et de pérenniser la gestion documentaire. Parmi les documents qui pourront être mis à disposition des Conseillers, il y aura les PV de séance, les rapports des commissions, etc. Le visuel de ce site intranet est le même que celui du site internet communal, fait par l'entreprise TroisDeuxUn, ce qui diminue passablement les frais. L'offre de ce fournisseur a été validée par la Municipalité fin avril 2023. Dès fin septembre des tests restreints seront entrepris dans le but d'effectuer ensuite des tests avec tout le Conseil communal. Selon les résultats

obtenus, le cahier des charges pourrait être affiné. Ledit cahier des charges est actuellement réduit au strict minimum. Au départ, il aura un groupe « Conseillers » et un groupe « Administrateur » avec un accès sécurisé via SMS ou Authenticator. Il sera possible de déposer ou télécharger des documents dans un format permettant à un moteur de recherche de les indexer. Les Conseillers auront toujours le choix de recevoir les documents sous format papier. Le coût pour le design, le développement et l'intégration est de Fr. 11'400.-(HT) avec une maintenance, mise à jour applicative et sécurité de Fr. 120.- (HT) par mois.

M. Philip Morel est à disposition pour répondre à d'éventuelles questions :

- M. Ramiro Rodriguez demande en quoi consistent les mises à jour pour un montant de Fr. 120.- par mois. M. Philip Morel répond qu'il s'agit de mises à jour applicatives, qui auront lieu environ tous les deux ou trois mois. Les raisons pour ces mises à jour pourraient être sécuritaires, ou permettre de nouvelles fonctionnalités, corriger d'éventuelles failles, etc. Le coût de Fr. 120.- correspond à environ 1 heure de travail par mois. Ce coût très faible résulte du fait que le nouveau site est hébergé au même endroit que « echandens.ch ».
- M. Christian Binggeli demande si les anciens documents doivent être scannés, ce qui représenterait un gros travail, qui devrait figurer dans le devis. M. Philip Morel répond que les coûts annoncés sont ceux pour partir à l'an zéro et le scannage ne sera pas effectué par l'agence. Le but est de de télécharger les anciens fichiers, en les rééditant pour qu'ils soient en format OCR-pdf, pour permettre d'effectuer des recherches. Ce travail devra être effectué de manière récurrente par la partie « admin », qui pourrait être les membres du Bureau du Conseil ou des personnes à qui ce travail serait confié. L'idée est de disposer des fichiers de la législature actuelle, au minimum. En fonction de l'intérêt et de l'utilisation, un plus grand nombre de documents pourrait être indexé.
- M. Gérald Cavin se dit très satisfait d'avoir un Intranet pour le Conseil. Il demande s'il s'agira uniquement de gestion documentaire ou s'il y aura également une approche plus communautaire, où des questions sur des préavis pourraient être posées. M. Philip Morel répond que le but initial est d'avoir un espace collaboratif, avec pour chaque Commission la possibilité d'éditer et partager des documents. Il était également envisagé de disposer d'un calendrier, en particulier pour les membres du Bureau, afin de savoir à tout moment quel Commission siège à quel endroit. Pour le moment, l'outil sera basic et offrira uniquement la gestion des documents. En fonction de l'utilisation, il sera proposé, ou pas, une phase deux avec plus d'options. L'idée est de demander au bout de six ou 8 mois un retour aux Conseillers.

Il n'y a pas d'autres questions ; la Présidente remercie M. Philip Morel de sa présentation et clôt le point 5.

6. Communications municipales

M. Xavier Dutruit:

1. Parking du Saugey 6

Afin de minimiser le fonctionnement au strict nécessaire de la ventilation du parking souterrain, il a été procédé à l'installation d'un détecteur de CO₂. Coût CHF 3'500.25 TTC

2. Bâtiment Saugey 6

Pose d'un adoucisseur d'eau pour un montant de CHF 8'932.75 TTC

Pour plus de sécurité des utilisateurs de l'ascenseur, il a été procédé au remplacement de la photocellule ponctuelle par une toute hauteur. Coût CHF 2'865.25 TTC.

3. WC public

Suite à plusieurs problèmes avec les gâches électriques des portes, celles-ci ont été changées. Coût CHF. 2'300.00 TTC

4. Salle des Utins

Modifications et adaptations des tableaux électriques pour le PRU. Coût CHF. 7'066.80 TTC

5. Appartement place du Saugey 8

Remplacement du frigo. Coût CHF. 2'255.00 TTC

6. Club-house du tennis

Suite à la mise à l'enquête du projet et au préavis positif de la DGTL, le permis de construire a été délivré. Une demande de crédit pour la transformation vous sera présentée dans le courant du 2e semestre.

7. Villa du Levant 2

Les problèmes d'humidité dans la cage d'escalier étant résolus, il est nécessaire de procéder à la réfection de celle-ci, soit : peinture, sol et remplacement de la porte d'entrée. Coût CHF. 11'151.10 TTC.

8. Château

Afin d'assurer l'accès au galetas en toute sécurité de l'appartement des combles, nous avons fait poser un escalier escamotable type Felma. Coût CHF. 5'568.00 TTC

Suite à plusieurs pannes, le lave-vaisselle de l'appartement du 2e a été remplacé par un appareil plus économique en énergie. Coût CHF. 2'609.10 TTC

9. Refuge

Pose d'une table à langer, coût CHF. 762.40 TTC

Mme Catherine Bertone:

1. Les Tirtacons

Le groupe de jeunes qui s'est réuni une première fois en début d'année a été ré-invité le 27 avril dernier pour s'organiser autour de projets concrets. Après un brainstorming ils se sont nommés les Tirtacons et sous cette bannière ont décidé de réaliser une animation lors du prochain marché des artisans en proposant à la population de réaliser des hôtels à insectes. La concrétisation va bon train et les préparatifs sont en cours. D'autres idées suivront pour participer à l'avenir de notre village.

2. Ramassage des déchets au porte-à-porte

L'entreprise Henry Transport a été choisie sur la base des résultats de l'appel d'offre publique. La Municipalité se réjouit de poursuivre avec ce prestataire de proximité qui donne actuellement toute satisfaction. La levée des déchets suivra le même calendrier et les prestations restent identiques. Le respect du dépôt des déchets dans des conteneurs à roulettes va être demandé afin de garantir la protection de la santé des employés. En effet, les levées mécaniques permettent de garantir aux travailleurs d'évacuer les centaines de kilos de déchets déposés sans incidence majeure sur leur santé physique. Une exception reste prévue pour les déchets de cuisine qui peuvent être déposés dans des conteneurs de maximum 5l. La commune maintient ses subventions à hauteur de 50 % du prix des conteneurs à roulettes, sur la base de la présentation d'une facture nominative.

3. Centre de tri

La Municipalité a constaté que les cartes d'accès au Centre de tri sont de moins en moins visibles et probablement perdues au fil des ans. La commission de gestion s'est d'ailleurs interrogée sur le contrôle de ces dernières. L'ensemble des habitants va prochainement recevoir par courrier une nouvelle carte d'accès qui sera nominative. Le dépôt systématique de manière visible de cette carte derrière le pare-brise des véhicules permettra au personnel de vérifier en un coup d'œil et sans dérangement pour les habitants que les déchets déposés proviennent d'un citoyen d'Echandens. Les frais étant autofinancés par notre taxe.

4. Repair Café

Un groupe d'habitants s'est constitué pour proposer des journées Repair Café. Des bénévoles ayant des compétences en toute cause permettant de réparer des objets sont les bienvenus pour compléter l'équipe. Le premier Repair Café aura lieu cet automne.

5. Aménagements autour de l'administration communale

La haie de laurelle (espèce invasive) a été arrachée et remplacée par des espèces indigènes. Des arbres ont également été replantés. L'ensemble de ces aménagements ont représenté un budget de CHF 13'809.-- TTC.

6. Centre du village

Suite aux ateliers participatifs qui ont abouti sur trois variantes d'aménagement, la Municipalité espérait ce printemps encore pouvoir restituer les évaluations techniques et financières de ces options pour réaliser le choix final. Nous avons dû constater que le processus sera un peu plus long et complexe que prévu. La restitution comprenant la présentation plus fine des trois variantes a donc été repoussée à la rentrée.

M. Christian Müller:

1. Création trottoir rue Riaz / Stand

Pour ceux et celles qui sont passés sur ces chemins, vous avez pu constater que les travaux sont dans la phase finale, ne reste plus que les finitions.

2. Réfection chemin du Muveran

Les travaux de réfection du chemin du Muveran ont débuté la semaine dernière. Ceux-ci vont durer jusqu'à la fin de l'année, un tout ménage a été distribué aux riverains, les informant du début des travaux mais également des possibilités de paquage en cas d'impossibilité momentanée d'accéder à leurs parcelles. Pour cela, le parking derrière la place de jeux leur sera réservé. Formule qui avait très bien fonctionné lors des travaux de la route de la Gare et de Bremblens.

3. Travaux de dégrappage autour de l'administration

La première partie des travaux a été effectuée avec la création d'une continuité piétonnière donnant accès au terrain de basket et à l'école. La végétalisation a également été faite, comme vous en a parlé ma collègue Catherine Bertone. Je vous encourage vivement à passer regarder le résultat.

4. Phase test : Extinction éclairage public

Comme annoncé lors d'un précédent conseil, nous allons procéder à deux tests en parallèle, d'extinction de l'éclairage public.

Le premier sera l'extinction complète selon les horaires de 23h à 6h du matin. Cette extinction a nécessité des adaptations techniques, notamment par la pose d'horloges réglables par Bluetooth, le coût de cette installation est de CHF 10'000.- TTC.

Le deuxième, s'effectuera sur le chemin des Utins. Il sera installé des capteurs sur chaque candélabre avec des détecteurs sur chaque mât qui déclencheront l'allumage au passage des piétons. Le coût de cette installation sera de CHF 10'000.- TTC.

Des zones de conflits ont été identifiées comme ne pouvant pas être intégrées dans la phase de test pour des raisons soit de sécurité, soit techniques, il s'agit notamment de la rte Cantonale Gare et Bremblens, la rte d'Ecublens, du giratoire du Brizet et du centre du village, pour ne citer que les plus importants.

5. Remplacement des machines à essence au service des espaces verts

Il a été procédé au remplacement de machines à essence et à l'achat de différentes machines électriques pour un montant de CHF 11'520.- TTC.
Il s'agit notamment de débroussailleuse, de tondeuse, de souffleuse et d'accu de réserve.

M. Jerome De Benedictis:

1. Population d'Echandens

La population d'Echandens au 1^{er} janvier de cette année est de 2891 habitantes et habitants. La croissance observée est principalement due à l'aboutissement du projet de plan de quartier au chemin du Stand. Le détail de la population pourra être découvert dans le rapport de gestion qui vous sera transmis cette semaine.

2. Apprentie à l'administration communale

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer l'engagement d'une apprentie à compter du 1^{er} août en la personne d'Annaelle Fernandez. Nous nous réjouissons de l'accueillir à Echandens et lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

3. E-admin - Guichet virtuel

La mise en place du guichet virtuel est à bout touchant et la population sera prochainement informée des nouveautés qui s'offrent à elle en matière de guichet virtuel et de prestations en ligne. Parallèlement, l'acquisition de terminaux de paiement pour le guichet physique suit également son cours et aborde la phase de signature des contrats avec les prestataires et de choix définitif des dispositifs.

4. Fermeture des bureaux

Comme chaque année, les bureaux de l'administration communale seront fermés les 18 et 19 mai, en raison de l'ascension, ainsi que le lundi de Pentecôte, à savoir le 29 mai.

M. Jerome De Benedictis annonce en outre que les Conseillers recevront cette semaine un document nommé « Amendement au préavis pour l'acquisition d'immeubles au PPA Grand-Pré ». Dans le cadre dudit préavis, mis en suspens pour négocier le prix de vente des immeubles. La Municipalité a obtenu un rabais substantiel de Fr. 2 mio, raison pour cet amendement. Les Conseillers recevront également un feuillet de comptes relatif à ce même préavis, qui sera présenté le 26 juin prochain. Le Rapport de Gestion sortira de l'impression en fin de semaine et il n'est pas garanti qu'il soit disponible en format papier encore cette semaine. Une version électronique leur parviendra par courriel durant cette semaine et le Rapport format papier sera envoyé d'ici lundi prochain.

7. Communications du Bureau

Prochain Conseil communal du 26 juin : la réélection du Bureau sera à l'ordre du jour. Les scrutateurs actuels, Hans Bachmann et Mireille Gogniat passeront le relais et sont remerciés de leur investissement au sein du Bureau. Dès lors le Bureau recherche deux scrutateurs suppléants. Il s'agit d'un poste très intéressant au sein d'une équipe dynamique. Les candidats sont priés de se manifester auprès la secrétaire ou d'un membre du Bureau.

Horizon 2026 : la soirée du 26 avril consacrée à ce projet et organisée par la Municipalité s'est avérée riche et intéressante L'idée était de favoriser des initiatives citoyennes et de mettre en lien les personnes intéressées. Les participants étaient repartis en trois groupes,

par thèmes, soit la mobilité, l'échange de biens et services, la biodiversité. Chaque groupe a présenté des projets concrets. Pour tout complément ou proposition, merci de contacter la Présidente du Conseil communal ou la Municipalité. La Conseillère communal Mme Sandra Imsand, qui a participé à l'organisation et la gestion de la soirée du 26 juin est remerciée pour son travail.

Sortie du Conseil : il est rappelé qu'elle aura lieu le samedi 17 juin 2023.

Prochaines votations / élections :

Votations du 18 juin : il y aura 3 objets fédéraux et une initiative cantonale. Les trois jeunes citoyens du village qui s'étaient intéressés aux dépouillements de septembre dernier sont tous toujours motivés et disponibles pour y participer.

Elections fédérales du 22 octobre 2023 : merci aux personnes disponibles pour ce dépouillement de s'annoncer à la secrétaire. De nombreux volontaires sont nécessaires.

8. Divers et propositions individuelles

Personne ne souhaitant prendre la parole, la Présidente clôt la séance vers 20:40.

La Présidente :

Muriel Andrey

La Secrétaire :

Thérèse Maillefer